

Rapport d'activité 2023

<p>Cour d'appel : METZ</p>	<p><b>CDAD de la Moselle</b></p>	<p>TJ : METZ</p>
<p>Autres TJ : - SARREGUEMINES - FORBACH</p>		<p>Population : 1 049 155 habitants</p>
	<p>Tél. : 03 87 56 83 82</p> <p>Adresse : Tribunal Judiciaire de Metz, 3 rue Haute-Pierre 57000 METZ</p> <p>Courriel : cdad-moselle@justice.fr</p> <p>Site internet : www.cdad-moselle.justice.fr</p>	<p>4 MJD : - Forbach - Faulquemont - Val de Fensch - Woippy</p>
<p>Autres CDAD du ressort : /</p>	<p>Date de la convention initiale : 12 décembre 2000</p> <p>Date du dernier renouvellement : 23 septembre 2019</p>	<p>Président : M. Manuel DELMAS GOYON depuis janvier 2024</p> <p>Tél. : 03 87 56 75 44</p> <p>Courriel : p.tj-metz@justice.fr</p>
<p>MDPAAD : Mme Lucile BANCAREL</p> <p>Tél. : 03 54 44 12 61</p> <p>Courriel : lucile.bancarel@justice.fr</p>	<p>Régime :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilité publique</li> <li>- Personnel de droit public</li> </ul>	<p>Secrétaire général / Coordinateur : Mme Virginie THOMAS</p> <p>Tél. : 03 87 56 83 82</p> <p>Courriel : cdad-moselle@justice.fr</p>

Coordonnées du rédacteur du rapport : Mme Virginie THOMAS

# SOMMAIRE

<b>1- Organisation et fonctionnement du CDAD :</b>	<b>3</b>
<b>1-1 Convention constitutive :</b>	<b>3</b>
• <i>La convention constitutive initiale :</i>	3
• <i>Les renouvellements des conventions :</i>	3
<b>1-2 Composition du CDAD :</b>	<b>4</b>
• <i>Les membres de droit :</i>	4
• <i>Les membres associés :</i>	5
• <i>Les personnes qualifiées :</i>	5
<b>1-3 Organes statutaires :</b>	<b>6</b>
• <i>Réunion de l'assemblée générale :</i>	6
• <i>Réunions du conseil d'administration :</i>	6
<b>2- Moyens attribués au CDAD :</b>	<b>7</b>
<b>2-1 Moyens budgétaires et comptables :</b>	<b>7</b>
• <i>Budget :</i>	7
• <i>Comptabilité :</i>	9
<b>2-2 Moyens en personnel du CDAD :</b>	<b>10</b>
• <i>Personnel mis à disposition :</i>	10
• <i>Volontaire en service civique :</i>	10
• <i>Expérimentation SNU (service nationale universel) :</i>	11
<b>3- Actions menées par le CDAD :</b>	<b>11</b>
<b>3-1 Maillage territorial mis en place</b>	<b>13</b>
<b>3-2 Actions du CDAD :</b>	<b>14</b>
• <i>Actions thématiques :</i>	14
• <i>Actions de communication</i>	17
• <i>Outils de communication</i>	19
<b>4- Bilan de l'année 2023 :</b>	<b>20</b>
<b>5- Perspectives pour l'année 2024</b>	<b>21</b>
<b>5-1 Moyens prévisionnels :</b>	<b>21</b>
<b>5-2 Actions prévisionnels :</b>	<b>22</b>
<b>5-3 Observations éventuelles :</b>	<b>24</b>

## 1- Organisation et fonctionnement du CDAD :

### 1-1 Convention constitutive :

- La convention constitutive initiale :

Date de signature de la convention initiale :	12/12/2000
Date d'approbation :	ND
Date de publication :	ND
Durée :	6 ans
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	12/12/2000
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	
Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

- Les renouvellements des conventions :

Date de signature du renouvellement de la convention initiale :	20/04/2007
Date d'approbation :	23/04/2007
Date de publication :	24/04/2007
Durée :	6 ans renouvelable tacitement
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	20/04/2007
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	
Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

Date de signature du renouvellement de la convention :	01/02/2013
Date d'approbation :	06/03/2013
Date de publication :	22/04/2013
Durée :	6 ans renouvelable par tacite reconduction
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	01/02/2013
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	

Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

Date de signature d'un avenant :	26/03/2015
Date d'approbation :	20/01/2016
Date de publication :	02/03/2016
Date de signature d'un avenant :	27/11/2017
Date d'approbation :	05/10/2018
Date de publication :	20/11/2018
Date de signature d'un avenant :	23/09/2019
Date d'approbation :	10/11/2020
Date de publication :	13/11/2020

**1-2 Composition du CDAD :**

- Les membres de droit :

L'Etat, représenté par - le préfet du département,	Le Préfet de la Moselle
- le président du tribunal judiciaire du chef-lieu du département,	Le Président du tribunal judiciaire de Metz
- et le procureur de la République près ce tribunal judiciaire	Le Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Metz
Le département, représenté par le président du conseil départemental	Le Président du Conseil Départemental de la Moselle
L'association départementale des maires	La Fédération Départementale des Maires de la Moselle
L'Ordre des avocats du / de l'un des barreau(x) du département	L'Ordre des avocats du Barreau de Metz
La caisse des règlements pécuniaires de ce barreau	La CARPA du Barreau de Metz
La chambre départementale des commissaires de justice	La Chambre régionale des commissaires de justice près la Cour d'Appel de Metz
La chambre départementale des notaires	La Chambre des Notaires de la Moselle
L'association ou les associations	L'association Union Départementale CLCV de la Moselle

- Les membres associés :

La commune de Creutzwald, représentée par son maire ou son délégué
Le District Urbain de Faulquemont, représenté par son Président ou son délégué
La Commune de Metz, représentée par son maire ou son délégué
L'Ordre des avocats du Barreau de Sarreguemines, représenté par son Bâtonnier ou son délégué
L'Union Départementale des Associations Familiales de la Moselle, représentée par son Président ou son délégué
Metz Métropole, représentée par son Président
L'association des conciliateurs de justice de la Moselle, représentée par son Président

- Les personnes qualifiées :

Le Magistrat de la Cour d'Appel désigné par les chefs de la Cour d'Appel de Metz
Le Magistrat du Tribunal Judiciaire désigné par les chefs de la Cour d'Appel de Metz
Le Directeur académique des services de l'Education Nationale de la Moselle
Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Thionville
Le Président de l'Association Thionilloise d'Aide aux Victimes (ATAV)
Le Président du CIDFF Metz
Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle
Le Secrétaire Général de la CFDT Moselle
Le Président de l'Association DUOVIRI – Médiation Pénale
Le Président de l'Association PROXIMITE (Sarreguemines)
Le Président de l'Association UFC Que Choisir (Thionville)
Le Président de l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane
Le Président et le Procureur de la République près le TJ de Sarreguemines
Le Président et le Procureur de la République près le TJ de Thionville

Le Président de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL 57)
---

Le Président de l'association CIDFF Moselle-Est
---

Le Président de l'association CRESUS Lorraine
---

Le Président de l'association APSIS EMERGENCE
---

Le Président de l'association Centre de Médiation Interentreprises (CMIM)
---

Le Président de l'association THIONVILLE MEDIATION
--

### **1-3 Organes statutaires :**

- Réunion de l'assemblée générale :

L'assemblée générale du CDAD de la Moselle s'est rassemblée le **9 mars 2023**, avec à l'ordre du jour :

#### **I - Approbation du compte financier 2022,**

**II – Modification de la convention constitutive du CDAD suite au remplacement de la Chambre départementale des huissiers de justice de Moselle par la Chambre régionale des commissaires de justice près la Cour d'Appel de Metz, à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2022,**

#### **III - Actions en cours et projets du CDAD pour 2023,**

#### **IV - Questions diverses.**

Les chefs de juridiction des TJ de Sarreguemines et de Thionville participent aux assemblées générales du CDAD ou y sont représentés.

Nous constatons que depuis 2020, aucun représentant du Conseil Départemental de la Moselle n'assiste aux réunions (AG et CA) du CDAD, ce qui ne remet pas en question l'attribution de la subvention annuelle du Conseil Départemental au profit du CDAD.

- Réunions du conseil d'administration :

Conformément à l'article 18 de la convention constitutive du CDAD de la Moselle, le conseil d'administration du groupement ne comprend pas les chefs de juridiction des TJ de Sarreguemines et de Thionville.

#### **Conseil d'administration du 15 juin 2023**

Le conseil d'administration du CDAD de la Moselle s'est rassemblé le 15 juin 2023, avec à l'ordre du jour :

**I - Examen des demandes de subventions pour 2023**

**II - Examen des modifications du contrat de travail de Madame Virginie THOMAS, coordinatrice du CDAD**

**III – Examen de la demande de l'Ordre des avocats de Sarreguemines sur la réévaluation de la rémunération des permanences assurées à la MJD de Forbach**

**IV - Décision modificative numéro 1 du budget 2023**

**V - Questions diverses**

Les membres du conseil d'administration étaient présents ou représentés.

**Conseil d'administration du 23 novembre 2023**

Le conseil d'administration du CDAD de la Moselle s'est rassemblé le 23 novembre 2023, avec à l'ordre du jour :

**I - Décision modificative numéro 2 du budget 2023**

**II - Accueil de volontaires du Service Civique**

**III - Présentation et vote du budget 2024**

**IV - Questions diverses**

Les membres du conseil d'administration étaient présents ou représentés.

**2- Moyens attribués au CDAD :**

**2-1 Moyens budgétaires et comptables :**

- Budget :

- ❖ **Eléments généraux :**

Le total des recettes budgétaires exécutées s'élève à 295 184 €

Le total des dépenses budgétaires exécutées s'élève à 255 971 €

L'excédent budgétaire s'élève à 39 213 €

Pour mémoire les résultats des exercices précédents étaient :

+ 55 289 € exercice 2022

- 42 590,82 € exercice 2021

## MJ/SG/SADJAV/BADM - Rapport d'activité 2023

Les dernières opérations de dépenses ont été enregistrées le 21 décembre 2023. Les partenaires du CDAD ont présenté leurs factures 2023 à la date de « fin de gestion » qui avait été convenue lors de l'assemblée générale du 9 mars 2023, respectant ainsi le principe d'annualité de la dépense, et évitant ainsi un décalage de celles-ci.

### ❖ **Pilotage budgétaire :**

Le logiciel comptable INETUM permet d'éditer une situation comptable à une date déterminée.

Le CDAD de la Moselle ne dispose pas d'outils spécifiques de pilotage des actions subventionnées. Le groupement reste à l'écoute du personnel qui gère les structures du réseau point-justice et de ses éventuels besoins.

Ainsi, les professionnels et les associations sur le terrain informent régulièrement le CDAD de leurs interventions sur le terrain.

S'agissant de l'attribution des subventions aux associations, un travail en amont est effectué et une fiche par association est présentée aux membres du conseil d'administration du CDAD, avec les éléments suivants: le nombre de permanences et de personnes reçues au cours de l'année, les recettes et les charges de l'association, le montant du fonds de roulement, les cofinanceurs, la subvention demandée au CDAD, et un ratio : subvention demandée/nombre de personnes reçues.

Ces fiches permettent également d'exercer un contrôle de l'action renouvelée de l'année écoulée.

### ❖ **Montant du fonds de roulement et nombre de mois d'activité correspondant au 31 décembre de l'année 2023 :**

Le fonds de roulement au 31/12/2023 s'élève à la somme de 91 909 €, correspondant à 4,3 mois d'activité.

### ❖ **Conformité des contributions par rapport à l'annexe financière :**

Les contributions des membres du CDAD sont globalement conformes à l'annexe financière de la convention constitutive qui date de 2013.

### ❖ **Contribution du ministère de la justice :**

	Montant demandé en 2023 par le CDAD	Montant délégué par la cour d'appel	Date de versement
Subvention initiale	251800	251800	03/2023
Subvention compl n° 1	12460	12424,03	11/2023
Subvention compl n° 2			
Subvention compl n° 3			
<b>TOTAL :</b>	<b>264260</b>	<b>264224,03</b>	
<b>Pourcentage de la subvention du ministère de la justice par rapport aux autres contributions financières du CDAD :</b>			89,51 %

❖ Focus sur les consultations des professionnels du droit :

	Avocats	%	Notaires	%	Commissaires de justice	%
Montant des consultations payées par le CDAD	74369	63,88	0	0	0	0
Montant des consultations réalisées au titre d'un apport	42052	36,12	23000	100	500	100
<b>TOTAL</b>	116421	100%	23000	100%	500	100%

► En pièce jointe le bilan comptable.

- Comptabilité :

Le CDAD de la Moselle a opté pour un régime comptable public.

Madame Thomas est régulièrement en contact avec l'agent comptable du CDAD, Monsieur Desforges qui a profité d'une formation pour l'utilisation du logiciel comptable INETUM en 2023 avec d'autres CDAD, permettant de mutualiser les coûts.

Le président du CDAD associe l'agent comptable à l'élaboration du budget prévisionnel.

L'agent comptable élabore le compte financier, et le présente lors des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Depuis 2021, le CDAD de la Moselle travaille avec le logiciel comptable INETUM.

En 2023, le CDAD a réglé une facture de 2200,32€ correspondant au loyer de mise à disposition du logiciel, d'hébergement, d'infogérance, de maintenance et d'assistance, et une facture de 300 € correspondant à la formation de l'agent comptable.

L'utilisation du logiciel au quotidien se déroule bien. Cependant, les manuels d'utilisation proposés par INETUM ne sont pas assez détaillés et peu intuitifs (pas de copie écran pour guider par exemple), ce qui oblige Mme Thomas et M. Desforges à faire appel régulièrement à l'assistance. La réactivité s'est améliorée et une réponse est toujours apportée dans les meilleurs délais.

**2-2 Moyens en personnel du CDAD :**

• **Personnel mis à disposition :**

**2023 - Personnel mis à disposition**

Organisme d'origine (ex : ministère de la justice)	Nom	Prénom	Corps d'origine (ex : DSGJ, assistant de justice..)	Date de prise de fonction	Le cas échéant, date de fin de fonction	Quotité de travail (ex : 80 %)	Fonctions exercées
Ministère de la justice	FORCA	Christelle	Chargée de mission près le président du tribunal judiciaire de Metz	01/09/2022	31/12/2023	20%	- Mise en œuvre d'actions de communication pour le CDAD - Assistance de la coordinatrice du CDAD

• **Personnel recruté par le CDAD :**

**2023- Personnel recruté par le CDAD**

Nom	Prénom	Contrat et régime juridique (CDI-CDD / droit privé-droit public)	Montant de la rémunération	Date de prise de fonction	Le cas échéant, date de fin de fonction	Quotité de travail (ex : 80 %)	Fonctions exercées
THOMAS	Virginie	CDI – droit public	4200 € bruts mensuels depuis juillet 2023	01/12/2022 en CDI		100%	coordinatrice

• **Volontaire en service civique :**

**2023 - Volontaire en service civique**

Nom	Prénom	Date de prise de fonction	Date de fin de fonction	Missions confiées
THOMAS	Héloïse	01/01/2023	31/08/2023	Aide dans les actions de communications du CDAD : réseaux sociaux, affiches, site internet du CDAD

- **Expérimentation SNU (service nationale universel) :**

Le CDAD de la Moselle n'a pas été sollicité pour participer à cette expérimentation.

### **3- Actions menées par le CDAD :**

L'année 2023 a été marquée par l'incendie des locaux de la **MJD de Forbach** durant les émeutes de juillet 2023. Aucune permanence n'a pu être assurée durant le second semestre 2023, mais le greffier en charge de la structure et l'agent d'accueil ont continué à assurer leur mission par téléphone. De nouveaux locaux ont été proposés par la Communauté d'agglomération Forbach Porte de France avec une réouverture fixée à mars 2024.

L'équipe composée de Mme Aubaterre, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Metz, Mme Cordier, greffière en charge de la MJD de Woippy, et Mme Thomas, coordinatrice du CDAD de la Moselle ont assuré en 2023 le déploiement de l'**outil RDV Services Publics** dans le réseau point-justice du département, ainsi que dans l'Eure, la Seine-Maritime, les Ardennes et le Gard. A l'occasion du comité d'investigation du 14 décembre 2023, le comité, présidé par Alexandre de Bosschère, secrétaire général adjoint, et réunissant la direction du SNUM et les directions métier concernées notamment le Service du SADJAV au Secrétariat Général, a validé le renouvellement de la Startup RDV Services Publics pour une nouvelle phase de construction / accélération de 6 mois.

Il est constaté en 2023 une nette augmentation des **actions de promotion de l'accès au droit à destination du jeune public** dans les trois juridictions, notamment grâce au travail d'équipe composée de la chargée de mission, la volontaire en service civique et Mme Fabert, conseillère à la CA de Metz, déléguée du Premier Président au CDAD de la Moselle.

Des **actions de communication** ont été développées en 2023, à destination de publics ciblés :

- Des plaquettes sur les violences conjugales proposées par secteur du département, en partenariat avec les associations en charge de ces secteurs ;
- Un E quizz organisé le 8 mars 2023, journée internationale des droits des femmes, pendant la pause méridienne, en partenariat avec l'association CIDFF Metz Thionville et le Zonta Club de Metz, sur le thème de l'évolution des droits des femmes ;

## MJ/SG/SADJAV/BADM - Rapport d'activité 2023

- Une action de distribution de 150 000 sacs à pharmacie avec le visuel du « violentomètre » à destination des femmes victimes de violences, dans le cadre de la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre 2023).

Le CDAD est bien identifié auprès des **collectivités locales**, qui cofinancent ces actions spécifiques.

Des **actions culturelles** ont permis au CDAD de se faire connaître d'un plus large public, avec deux ciné-débats, un escape-game et une représentation théâtrale lors de la Nuit du Droit 2023, et une participation à un yoga géant.

Le CDAD a organisé plusieurs **manifestations** au cours de l'année 2023 :

Pour la **Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2023**, les animaux ont été mis à l'honneur, avec la présence au palais de justice de chiens d'assistance judiciaire. La place des animaux au sein de la société (lutte contre la maltraitance animale, aide à l'autonomie) et la place des animaux au sein de la justice (médiation animale, chien d'assistance judiciaire) ont assuré de riches débats.

Pour la **Nuit du Droit du 4 octobre 2023**, la cour d'appel de Metz, le tribunal judiciaire de Metz et le CDAD ont proposé un escape-game au sein du Palais de Justice ainsi qu'une création théâtrale « Dites-moi tout », sur la base de chroniques dans les MJD. Ces deux manifestations ont rencontré un grand succès. La pièce de théâtre a été jouée le lendemain dans une ancienne chapelle attenante à la MJD du Val de Fensch.

Depuis 2020, le CDAD représente le Ministère de la Justice dans le développement des **France Services** en Moselle. Au 31 décembre 2023, sur les 32 France Services labellisées, 11 accueillent un point-justice, et la quasi-totalité des France Services proposent une permanence d'un conciliateur de justice. Madame Thomas assure la formation des nouveaux agents d'accueil des France Services. Elle participe à toutes les réunions organisées par la préfecture de la Moselle, en tant que représentant du Ministère de la Justice, opérateur national.

### **3-1 Maillage territorial mis en place**

En pièce jointe le tableau « 2023 - recensement des point-justice » complété.

#### **❖ Articulation avec les MJD**

Le CDAD de la Moselle est un partenaire privilégié des quatre MJD du département. Un Conseil est organisé chaque année dans chaque MJD, en présence des partenaires (signataires des conventions constitutives, greffier et/ou agent d'accueil, coordinateur, associations, professionnels) permettant ainsi de définir la politique d'accès au droit au sein de chaque MJD, de dresser collectivement le bilan de son fonctionnement, des diverses actions entreprises et d'envisager des projets pour le futur.

En 2023, les quatre MJD du département ont organisé un Conseil.

Pour les MJD situées dans les arrondissements judiciaires distincts de celui de Metz, le CDAD est en contact régulier avec les chefs de juridiction de Sarreguemines (MJD de Forbach) et de Thionville (MJD du Val de Fensch), les directeurs de greffe de ces juridictions et les greffiers et agents en charge de ces structures.

La MJD de Forbach a fait l'objet d'un incendie durant les émeutes de juillet 2023. Il n'a pas été envisagé de rénover cette structure car elle devait faire l'objet d'une démolition avant l'incendie. La Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a proposé rapidement de nouveaux locaux, situés au centre-ville de Forbach.

Des travaux ont été effectués en accord avec les chefs de juridiction du tribunal judiciaire de Sarreguemines et le personnel de la MJD.

Pendant cette période, le personnel de la MJD a renseigné les usagers par téléphone, dans les locaux du Conseil des prud'hommes de Forbach. Aucune permanence physique et téléphonique n'ont été assurées.

Une réouverture de la MJD a été fixée le 4 mars 2024, avec une reprise progressive des permanences.

Le CDAD a négocié avec le Barreau de Sarreguemines pour une reprise des permanences à la MJD de Forbach sur une base de 22 permanences annuelles de 3 heures chacune, rémunérées 286,20 € TTC la permanence, financées à parts égales par le CDAD et la Communauté d'agglomération Forbach Porte de France.

### **3-2 Actions du CDAD :**

- Actions thématiques :

- ❖ En faveur des détenus : /
- ❖ **En faveur des personnes étrangères :**

A la MJD de Woippy, il est possible de traiter des situations suivantes :

- LA CIMADE : personne en situation irrégulière qui veut demander un titre de séjour ;
- CASAM : demande d'asile, protection subsidiaire ou réfugié ;
- Délégué du Défenseur des Droits : personne qui a fait une demande à la Préfecture de Moselle mais n'a pas de réponse.

Afin de traiter les demandes qui nécessitent un recours (refus de titre de séjour, OQTF ou toute autre demande refusée), le CDAD est en discussion en 2023 avec le Barreau de Metz afin de mettre en place une permanence avocat spécifique droit des étrangers.

- ❖ En faveur des personnes en situation de handicap : /
- ❖ En faveur des personnes hospitalisées : /
- ❖ **En faveur des jeunes :**

**L'accueil des classes** est assuré dans les trois juridictions, permettant aux élèves d'assister à des audiences. A Metz, en moyenne une classe par semaine assiste à une audience.

A la rentrée de septembre 2023, 12 classes ont été sélectionnées pour participer à des **reconstitutions d'audience**, contre 7 en 2022 : 6 classes au TJ de Metz, dont une classe de 3<sup>ème</sup>, 2 classes au TJ de Sarreguemines, 2 classes au tribunal de proximité de Saint-Avold, et 2 classes au TJ de Thionville.

Dans le cadre de **Ciné-Justice**, le CDAD a présenté le 11 janvier 2023 le film « Les choses humaines » à 400 élèves et étudiants, dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit de Metz mis à disposition pour cette occasion. Un débat a suivi la projection avec le président du CDAD, une magistrate et une avocate.

Le lendemain, le même film a été présenté au cinéma Scala à Thionville, en présence de 150 élèves. Les chefs de juridiction du tribunal judiciaire de Thionville, une avocate et la directrice

de l'association d'aide aux victimes ATAV ont pu échanger à l'issue de la projection avec les lycéens.

La **Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes de la Moselle (MDEJ)**, créée en 2021 à l'initiative de l'association EPE 57, avec le soutien du Défenseur des Enfants, adjoint au Défenseur des Droits, a pour missions principales :

- de défendre les droits de l'enfant, en proposant des permanences d'accueil, d'information et d'orientation,
- et de promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité et la non-discrimination, de développer l'esprit de citoyenneté.

Le CDAD participe depuis l'origine du projet au comité technique de la MDEJ, entendu comme pilote de la politique publique d'aide à l'accès au droit.

Le point-justice des jeunes a démarré en février 2022 avec des permanences assurées par un délégué du Défenseur des Droits et un membre de l'association EPE 57. En soutien, des bons de consultation sont proposés aux jeunes usagers, leur(s) représentant(s) ou aux professionnels en lien avec la MDEJ. Une liste d'avocats volontaires et formés est proposée par le Barreau de Metz. En 2023, 15 bons ont été délivrés, contre 3 en 2022, permettant d'apporter des conseils et une orientation personnalisés sur les spécificités des dossiers des usagers. Ces bons sont financés par le CDAD (100€ TTC le bon).

Le CDAD a été sollicité au cours du second semestre 2023 sur la mise en place du **Passeport Educdroit**, initiative conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la justice visant à promouvoir l'éducation juridique des élèves. Ce dispositif s'adresse aux classes de 3<sup>ème</sup>, ainsi qu'aux classes de 4<sup>ème</sup> à partir de janvier 2024. Le dispositif n'est pas obligatoire et la participation des collèves et des enseignants est largement fondée sur le volontariat. Mme Thomas a participé à une formation à Paris les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 dont l'objectif était de s'approprier la séance 3 du Passeport, séance plus pratique et orientée sur le fonctionnement de la justice en France. Cette troisième séance est l'occasion pour les établissements scolaires volontaires de faire intervenir des professionnels du droit afin que ceux-ci l'animent en collaboration avec les enseignants. Il a été demandé au CDAD d'établir un annuaire des professionnels du droit, que l'académie de Nancy Metz pourra contacter directement. Avec Mme Fabert, il a été décidé de renseigner le CDAD comme professionnel du droit à contacter, afin de gérer au mieux les demandes.

Le CDAD a été sollicité par le **Centre Pompidou Metz** sur une intervention auprès des scolaires en lien avec la justice, après une visite d'une exposition. Cette intervention est prévue en 2024.

Le CDAD est partenaire de **l'exposition 13/18 « Ado et citoyen »** organisée par la PJJ et la DSDEN de Moselle. 22 établissements du département bénéficient d'une présentation de cette exposition par un binôme Education Nationale / Justice. Le CDAD a pour mission de travailler sur une plaquette d'information avec des numéros d'écoute et d'orientation (informations juridiques avec les coordonnées des MJD et de la MDEJ, santé et bien être avec les coordonnées de l'EVARS, CRIBIJ Metz, Couleurs Gaies...). Cette plaquette sera distribuée aux élèves qui participeront aux séances de l'exposition.

- ❖ En faveur des personnes âgées : /
- ❖ En faveur des personnes en situation précaire : /
- ❖ **En faveur des femmes victimes de violences conjugales :**

Pour la troisième année consécutive, le CDAD et la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) se sont associés pour mener une action dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes qui a lieu le 25 novembre de chaque année.

Cette action a consisté à concevoir des sacs à pharmacie personnalisés, composés au recto du « violentomètre », outil de prévention adapté en France par la ville de Paris, le département de la Seine Saint Denis et l'association « En Avant Toutes », et au verso des numéros nationaux et locaux d'écoute et d'accueil pour les violences conjugales.

Le « violentomètre » permet de mesurer le degré de violences dans un couple à partir d'exemples concrets du quotidien. Il est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales. Cette action a permis de délivrer un message de sensibilisation au plus grand public possible via un support original. 150 000 sacs ont été distribués dans 150 pharmacies du département. Cette action a bénéficié d'un cofinancement de plusieurs collectivités locales.

- ❖ En faveur des familles : /

❖ **En faveur des professionnels :**

Deux point-justice économiques, créés en 2022 à la MJD de Faulquemont et de Woippy, ont pour but d'aider les professionnels à connaître leurs droits et les moyens de les faire valoir en les informant, les conseillant et les orientant dans toutes les disciplines du droit (droit des sociétés, droit commercial, droit social...), permettant de prévenir les difficultés qu'ils peuvent rencontrer tout au long de la vie de l'entreprise.

Tout professionnel peut prendre rendez-vous afin d'être reçu par un binôme composé d'un chef d'entreprise bénévole et d'un professionnel de l'association 60000 rebonds Grand Est, association dont les membres sont d'anciens chefs d'entreprise qui ont rebondi après un échec professionnel. Au besoin, cet entretien initial peut être complété par une consultation gratuite d'avocat, le CDAD ayant conclu une convention avec le Barreau de Metz.

Les point-justice économiques permettent de favoriser une information directe des professionnels. Ces permanences économiques participent à la promotion de l'accès au droit des indépendants. Elles permettent de prévenir les difficultés rencontrées par ces professionnels en les informant en amont.

Au total 22 rendez-vous ont été assurés au cours de l'année 2023.

- *Actions de communication*

**Ciné-débat autour du film « je verrai toujours vos visages » de Jeanne Herry**

Le 11 avril 2023, le CDAD et le tribunal judiciaire de Metz ont proposé la projection du film sur le thème de la justice restaurative, suivie d'un débat avec les chefs de juridiction de Metz et des professionnels qui pratiquent la justice restaurative avec des mineurs. 90 personnes ont assisté à cette projection dans une salle de cinéma de Metz.

**Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2023**

La 6ème édition de la Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2023 a eu lieu au tribunal judiciaire de Metz sur le thème du droit et des animaux. Cet événement a été l'occasion de réfléchir à la place des animaux dans notre société et dans notre droit.

Des professionnels (magistrats, avocats, forces de l'ordre...), des associations, des bénévoles, des médiateurs (et des chiens!) se sont réunis pour échanger et débattre sur ce vaste sujet.

## MJ/SG/SADJAV/BADM - Rapport d'activité 2023

En matinée, ont été abordés les thèmes suivants : lutte contre la maltraitance animale, cadre juridique des personnes détentrices d'animaux au regard du droit au logement, accompagnement de ces personnes dans leurs parcours résidentiels, et accès à l'autonomie.

L'après-midi a été consacré au dispositif du chien d'assistance judiciaire, formé pour accompagner et soutenir moralement les personnes victimes d'infractions pénales au cours de la procédure judiciaire, et à une présentation de la médiation asine et équine.

Une cinquantaine de personnes ont assisté aux débats tout au long de la journée, dont trois personnes du SADJAV, particulièrement investies dans l'implantation des chiens d'assistance judiciaire dans les juridictions.

Cet événement est un premier pas vers la mise en place du chien d'assistance judiciaire au sein de la cour d'appel de Metz et du tribunal judiciaire de Metz.

A l'occasion de cette journée, une équipe de télévision de France 3 Grand Est s'est déplacée au tribunal judiciaire de Metz, et la presse locale « le Républicain Lorrain » et « les Affiches Moniteur d'Alsace et de Moselle » ont mis en avant cette manifestation et le CDAD.

### **Ciné-débat autour du film « Anatomie d'une chute » de Justine Triet**

Le 14 septembre 2023, le CDAD et le tribunal judiciaire de Metz ont proposé la projection de ce film de procès, suivie d'un débat avec les chefs de juridiction de Metz et Me Muller, vice-bâtonnière. 150 personnes ont assisté à cette projection dans un cinéma du centre-ville de Metz.

### **La Nuit du Droit du 4 octobre 2023**

Durant cette Nuit du Droit, deux manifestations ont été proposées au sein du palais de justice de Metz :

- un « escape game » organisé par la cour d'appel de Metz, le tribunal judiciaire de Metz et le CDAD, permettant à 75 personnes de déambuler dans plusieurs salles du site, de 20h à 23h
- une création théâtrale « Dites-moi tout » qui reprend des chroniques de la revue Dalloz, axées sur des échanges tenus dans plusieurs MJD. Une centaine de personnes sont venues assister à deux représentations jouées dans une salle d'audience.

Cette pièce a également été présentée le lendemain dans une chapelle attenante à la MJD du Val de Fensch, en partenariat avec la juridiction de Thionville.

Le tribunal judiciaire de Sarreguemines a organisé, en partenariat avec le CDAD, un ciné-débat du film « Mon Roi ».

### **Festival Art(s) et Justice**

Le CDAD est partenaire du festival Art(s) et Justice qui s'est tenue du 9 au 13 octobre 2023, dans un cinéma du centre-ville de Metz. Une classe de quatrième d'un collège de Metz a adapté le procès de Claude Gueux d'après Victor Hugo, et a assisté à une représentation théâtrale jouée par des professionnels du droit et des étudiants en droit.

- *Outils de communication*

### **Communications sur les réseaux sociaux**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le CDAD a recruté une volontaire en service civique avec notamment pour mission de communiquer sur différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter devenu X, LinkedIn). Des affiches ont été créées pour les Ciné-Débat, la Nuit du Droit, la Journée Nationale de l'Accès au Droit, pour promouvoir les point-justice économiques...

### **Outils généralistes**

1. Le site internet du CDAD est facilement accessible pour les usagers. Les informations sont régulièrement mises à jour.
2. Le numéro unique d'accès au droit « 3039 » est mentionné sur chaque document et sur le site du CDAD.
3. Une plaquette de présentation de la MJD de Woippy a été imprimée en 1000 exemplaires

### **Outils s'adressant à des publics ciblés**

1. Une plaquette d'information à destination des victimes de violences conjugales est déclinée dans chaque secteur géographique du département. Au 31 décembre 2023, 8 secteurs disposent d'une plaquette : Sarreguemines, Bitche, Sarralbe/ Sarrebourg, Phalsbourg / Moselle Centre, Pays du Saulnois / Creutzwald / Saint-Avoid / Eurométropole de Metz / Thionville Portes de France / Nord Mosellan
2. Le violentomètre imprimé sur des sacs à pharmacie (cf. supra actions thématiques)
3. E quizz sur l'évolution des droits des femmes, en partenariat avec l'association CIDFF Metz Thionville et le Zonta Club de Metz

#### **4- Bilan de l'année 2023 :**

- **Accueil renforcé dans les CDAD des fonctionnaires et magistrats stagiaires : /**
- **Réalisation d'actions communes avec d'autres CDAD :**

Dans le cadre du déploiement de l'outil RDV Services Publics, l'équipe composée de Mmes Aubaterre, Cordier et Thomas, se sont déplacées en 2023 dans les CDAD de l'Eure, de la Seine Maritime, des Ardennes et du Gard.

- **Participation à la mise en œuvre de la politique locale de résolution amiable des différends :**

Le CDAD assure, en coordination avec l'association des **conciliateurs de justice** de la Moselle, la présence d'un ou plusieurs conciliateurs de justice dans chaque structure d'accès au droit et dans les France Services labellisées.

L'association établit régulièrement la liste des conciliateurs indiquant les lieux, jours et horaires des permanences. Cette liste est à disposition des usagers sur le site internet du CDAD.

L'association des conciliateurs de justice de la Moselle est membre associé du CDAD (acté lors de l'assemblée générale du 10 mars 2022).

S'agissant de la **médiation**, Mme Thomas a participé à la réunion annuelle organisée par la cour d'appel de Metz sur la médiation familiale et les espaces de rencontre (6 octobre 2023) ainsi qu'à une matinée d'information sur la médiation, en partenariat avec l'Association des médiateurs de justice du Grand Est (11 octobre 2023).

- **Déclinaison locale de la charte nationale de l'accès au droit signée le 21 février 2017 entre le ministère de la Justice et sept associations :**

Depuis 2013, le CDAD de la Moselle propose des permanences d'avocats et de juriste dans des centres des **Restaurants du Cœur** du département durant la campagne d'hiver.

Depuis la campagne d'hiver 2023 et le changement de direction au sein du siège des Restaurants du Cœur de Metz, les avocats du Barreau de Metz n'assurent plus de permanences. Les bénéficiaires des Restaurants du Cœur sont orientés vers les point-justice en France Services tout au long de l'année.

## MJ/SG/SADJAV/BADM - Rapport d'activité 2023

Madame Thomas continue à assurer des permanences mensuelles au centre de Fameck, de janvier à mars 2023 et en décembre 2023.

Sous l'impulsion du CDAD de la Moselle, l'association **La Cimade** assure des permanences depuis mars 2019 en Moselle, et plus particulièrement à la MJD de Woippy.

### - **Association des autres chefs de juridiction de tous les TJ du département aux actions et réflexions du CDAD :**

Les chefs de juridiction des TJ de Sarreguemines et de Thionville ont voix consultative lors des assemblées générales du CDAD, en qualité de personnes qualifiées.

Ils sont systématiquement associés aux actions et réflexions qui concernent l'accès au droit sur leur territoire, et sont en contact régulier avec le président du CDAD de la Moselle.

A titre d'exemple, le CDAD met à contribution les TJ de Sarreguemines et Thionville pour les actions à destination des jeunes (possibilité pour les classes d'assister à des audiences correctionnelles, reconstitutions d'audience, Ciné Justice).

### - **Organisation de formations sur le handicap avec l'association Droit Pluriel : /**

### - **Difficultés rencontrées au cours de l'année 2023 et toute autre éventuelle remarque : /**

## **5- Perspectives pour l'année 2024**

### **5-1 Moyens prévisionnels :**

#### **Projection budgétaire pour l'année 2024 :**

##### Charges prévisibles :

Frais de personnel : 77 200 €

Permanences d'avocats : 75 060 €

Subventions associations : 102 300 €

France Services : 15 000 €

Ecrivains publics : 3 600 €

Communication : 32 000 €

Logiciel comptable, site internet, assurance, formation, frais divers : 14 638 €

## MJ/SG/SADJAV/BADM - Rapport d'activité 2023

TOTAL : 319 798 €

### Recettes prévisibles :

Chancellerie : 302 000 €

Conseil Départemental 57 : 9 000 €

Eurométropole de Metz : 5 000 €

CARPA : 1 000 €

Association départementale des Maires de Moselle : 1 000 €

UDAF : 200 €

FIPD : 1 000 €

Politique de la Ville : 4 600 €

Subvention Sarreguemines Confluence : 1 500 €

Cofinanceurs pour opération sacs à pharmacie/violentomètre 2024 : 10 500 €

TOTAL : 335 800 €

D'où un excédent budgétaire prévisionnel de 16 002 €.

Une subvention d'un montant de 280 000 € a été attribuée au CDAD par la Chancellerie au titre de la gestion 2024.

### **S'agissant des effectifs :**

Lors du dernier conseil d'administration du CDAD du 23 novembre 2023, il a été décidé de recruter un volontaire service civique de façon pérenne.

Le CDAD réfléchit également à la possibilité de recruter à la rentrée de septembre 2024 un assistant juridique en alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, en renfort des nombreuses actions mises en place par le groupement.

### **5-2 Actions prévisionnels :**

#### **. Phase de déploiement de l'outil de planning partagé avec RDV Services Publics**

L'objectif 2024 pour l'équipe composée de Mesdames Aubaterre, Cordier et Thomas est de déployer l'outil dans un maximum de CDAD. Depuis le début de l'année, des présentations ont été assurées en visio aux CDAD de la Vienne, de l'Ain et à la MJD de Chalon sur Saône. L'équipe

s'est déplacée à Nancy, pour présenter l'outil à la coordinatrice du CDAD de Meurthe et Moselle, et envisager une utilisation sur les deux départements.

#### **. Passeport EducDroit**

Le CDAD est l'interlocuteur privilégié de l'académie de Nancy-Metz pour le département de la Moselle, en tant que coordinateur de l'accès au droit sur son département. Sa mission est d'aider l'académie à trouver des professionnels du droit, de proposer des idées d'actions et de thématiques à aborder ou d'intervenir en établissement dans la limite de ses capacités, et de celles des intervenants.

Une première intervention par un magistrat a été assurée dans un collège de Metz le 25 mars 2024.

#### **. Actions en faveur des personnes âgées**

Le CDAD est en pourparlers depuis décembre 2023 avec la Fédération Seniors Moselle (FSM), qui représente 300 clubs seniors dans le département, afin de mettre en place une collaboration permettant un accès facilité à l'information juridique et aux droits essentiels des personnes âgées. Cette collaboration pourrait inclure les éléments suivants :

- Recensement des différentes demandes des adhérents et transmission auprès du CDAD,
- Mise en place d'une veille juridique relayée sur les sites internet de la FSM et du CDAD, et éditée lors de la parution de leur magazine trimestrielle,
- Information et sensibilisation du public seniors par l'organisation de conférences.

#### **. Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2024**

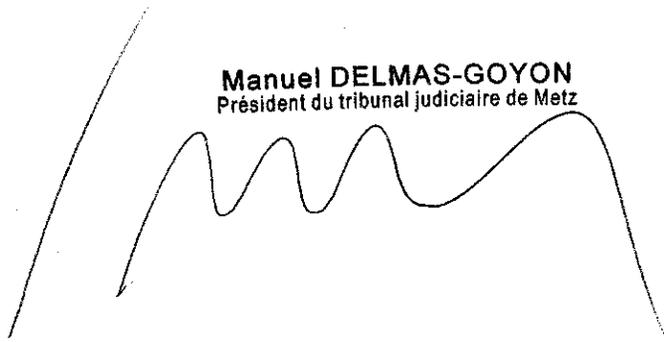
La Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2024 portera sur la justice restaurative, avec l'intervention de spécialistes, d'animateurs, de membres de la communauté de cette pratique complémentaire du système de justice pénale.

Cet événement est un premier pas vers la reprise de la pratique de la justice restaurative au sein de la juridiction de Metz.

**5-3 Observations éventuelles :**

L'objectif du CDAD est de pérenniser les actions initiées depuis plusieurs années et de développer de nouvelles actions, avec la volonté de renforcer la justice de proximité sur son territoire.

**Manuel DELMAS-GOYON**  
Président du tribunal judiciaire de Metz

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name and title.